FR
ไทย

# Guide des procédures en cas de décès

## d'un ressortissant français en Thaïlande

# คู่มือขั้นตอนปฏิบัติในกรณีที่พลเมืองฝรั่งเศสเสียชีวิตในประเทศไทย




Terres d'Isan et de France

# Introduction et Constat Culturel

*บทนำและความแตกต่างทางวัฒนธรรม*

La mort est vécue différemment en France et en Thaïlande. Comprendre ces différences culturelles est essentiel pour éviter les malentendus lors des premières heures qui suivent un décès.

| Tradition française | Tradition thaïe |
|---|---|
| Obsèques en 5 à 10 jours. Préférence pour l'inhumation ou crémation après cérémonie funèbre. La famille souhaite souvent garder le corps. | พิธีกรรมตามประเพณีพุทธ ต้องการเผาศพภายใน 2-3 วัน เพื่อให้วิญญาณไปสู่สุคติ การถือครองร่างนานอาจถือเป็นเรื่องไม่ดี |
| ⚠ Risque majeur : la famille thaïlandaise peut procéder à la crémation sans attendre la famille française. Intervenez dans les premières heures. | ความเสี่ยงสำคัญ: ครอบครัวไทยอาจดำเนินการเผาศพโดยไม่รอครอบครัวฝรั่งเศส กรุณาดำเนินการภายในชั่วโมงแรก |

**✓ Conseil : inscrivez-vous au registre consulaire AVANT tout problème. Cela facilite toutes les démarches.**

*คำแนะนำ: ลงทะเบียนกับสถานกงสุลล่วงหน้า ก่อนเกิดปัญหาใดๆ เพื่อให้การดำเนินการราบรื่นขึ้น*

# Les Premières 24 Heures — Urgence

*24 ชั่วโมงแรก — เร่งด่วน*

Les premières heures sont cruciales. Deux situations selon le lieu du décès.

## Cas n°1 : Décès à l'hôpital

- Le médecin établit immédiatement le certificat médical de décès (ใบรับรองการตาย).
- Demandez une copie certifiée en thaï ET une traduction officielle.
- ⚠ Attention : l'hôpital peut refuser de remettre le certificat en cas de factures impayées.

## Cas n°2 : Décès hors hôpital

- Appelez la police : 191. Ne déplacez pas le corps.
- La police établit un rapport indispensable pour toutes les démarches.

## L'Amphoe — Déclaration obligatoire

La déclaration de décès à l'Amphoe (mairie locale) est obligatoire dans les 24 heures suivant le décès. อำเภอ — การแจ้งความจำเป็น

### Documents nécessaires:

- Passeport du défunt
- Certificat médical de décès
- Rapport de police (si décès hors hôpital)
- Carte d'identité du déclarant

# Le Rôle du Consulat et l'État Civil

*บทบาทของสถานกงสุลและทะเบียนราษฎร์*

Le Consulat de France à Bangkok joue un rôle central. Il établit les actes officiels français.

## Pourquoi contacter le Consulat ?

- Obtenir le pouvoir visé exigé par les autorités locales (crémation, rapatriement).
- Faire établir l'acte de décès français (le certificat consulaire n'existe pas).
- Alerter les proches quand il est possible de les identifier.

## Deux procédures distinctes

| DÉCLARATION | TRANSCRIPTION |
|---|---|
| Pour un décès survenu en Thaïlande. En personne à l'ambassade sur RDV. | Transcription d'un acte thaïlandais en registres français. Possible par courrier. |
| Formulaire sur site ambassade • Acte thaï traduit + original • Justificatif domicile • Livret de famille • Passeport déclarant | Formulaire de transcription • Acte thaï légalisé MOFA + traduit • Passeport défunt • Livret de famille • Passeport déclarant |

**Registre consulaire : si vous êtes inscrit, vous bénéficiez de tarifs réduits et d'une assistance prioritaire.**

Pour l'inscription au registre consulaire,voir notre site terresisanfrance.com → Solidarité → Les Tutos TIF

# Traduction et Légalisation

*การแปลและการรับรองเอกสาร*

Pour que l'acte de décès thaïlandais soit reconnu en France, deux étapes sont nécessaires.

| Étape | Action | Coût | Délai |
|---|---|---|---|
| 1 | Légalisation au MOFA (Ministère thaï des Affaires Étrangères) — 8 bureaux en Thaïlande | 400 THB | 1-3 jours |
| 2 | Traduction certifiée par traducteur agréé (connu de l'ambassade) | 500-1 200 THB | 2-5 jours |
| 3 | Légalisation au Consulat du pays destinataire (France ≈ 30-60 €) | Variable | Variable |

## Bureaux du MOFA en Thaïlande

- Bangkok (2 bureaux)
- Chiang Mai • Phuket • Hua Hin
- Chon Buri • Ubon Ratchathani • Songkhla

**Important : faites d'abord établir l'acte de décès FRANÇAIS. C'est cet acte qui sera utilisé pour toutes les démarches en France (pension de réversion, succession...)**

***สำคัญ: เนื่องจากผู้เสียชีวิตเป็นชาวฝรั่งเศส โปรดขอใบมรณบัตรจากฝรั่งเศสก่อน ใบมรณบัตรนี้จะใช้สำหรับขั้นตอนต่าง ๆ ในฝรั่งเศส (เงินบำนาญสำหรับผู้รับมรดก มรดก)***

# Choix des Obsèques : Crémation ou Rapatriement

*การเลือกพิธีศพ: การเผาหรือการส่งร่างกลับ*

:

**⚠ Le corps ne peut rester que 7 jours en morgue publique. Cette décision doit être prise rapidement.**
*ศพสามารถเก็บไว้ในห้องเก็บศพสาธารณะได้เพียง 7 วันเท่านั้น การตัดสินใจเรื่องนี้ต้องทำอย่างรวดเร็ว*

| | Crémation locale | Rapatriement |
|---|---|---|
| Coût | 15 000 – 150 000 THB (400 – 4 000 €) | 150 000 – 300 000 THB (4 000 – 8 000 €) |
| Délai | 1 à 3 jours | 10 à 21 jours |
| Complexité | Simple | Complexe |
| Embaumement | Non requis | Obligatoire |
| Cercueil hermétique | Non | Obligatoire |

## ✓ Option hybride recommandée

Crémation enThaïlande + envoi de l'urne scellée en France (5 000 – 10 000THB). Moins coûteux, moins de démarches.

*แนะนำทางเลือกแบบผสมผสาน: การฌาปนกิจในประเทศไทย + การจัดส่งโกศบรรจุอัฐิที่ปิดผนึกแล้วไปยังประเทศฝรั่งเศส*

# La Crémation Locale et l'Urne

*การเผาศพในท้องถิ่นและโกศอัฐิ*

La crémation bouddhiste se déroule au Wat (temple). Elle est accompagnée d'une cérémonie de 1 à 3 jours selon les moyens de la famille.

| Niveau | Description | Coût estimé |
|---|---|---|
| Local / Simple | Cérémonie simple au Wat local, cercueil en bois basique.<br>พิธีเรียบง่ายที่วัดท้องถิ่นและโลงศพไม้ธรรมดา | 15 000 – 30 000 THB |
| Standard | Cérémonie avec moines,décoration florale, musique.<br>พิธีการที่มีพระสงฆ์เข้าร่วม ประดับประดาด้วยดอกไม้ และมีดนตรีบรรเลง | 30 000 – 80 000 THB |
| VIP / Prestige | Cérémonie élaborée, plusieurs jours, traiteur.<br>พิธีการที่จัดอย่างยิ่งใหญ่ กินเวลาหลายวัน และมีอาหารจัดเลี้ยง | 80 000 –150 000 THB |
| Envoi urne en France | Urne scellée homologuée pour transport aérien international.<br>โกศบรรจุอัฐิปิดผนึกที่ได้รับการอนุมัติสำหรับการขนส่งทางอากาศระหว่างประเทศ | 5 000 – 10 000 THB |

Pour l'envoi des cendres en France, une urne homologuée est obligatoire. Les cendres peuvent être accompagnées en cabine ou envoyées en soute selon lescompagnies aériennes.

ในการส่งเถ้ากระดูกไปยังประเทศฝรั่งเศส จำเป็นต้องใช้โกศบรรจุเถ้ากระดูกที่ได้รับการรับรอง เถ้ากระดูกสามารถนำติดตัวขึ้นเครื่องได้ หรือส่งในห้องเก็บสัมภาระใต้ท้องเครื่อง ขึ้นอยู่กับสายการบิน

# Le Rapatriement du Corps

*การส่งร่างผู้เสียชีวิตกลับประเทศ*

Le rapatriement est la procédure la plus complexe et la plus coûteuse. Elle nécessite une coordination entre de nombreux acteurs.

## Conditions obligatoires

- Embaumement obligatoire dans les 24h suivant le décès.
- Cercueil hermétiquement fermé (normes IATA).
- Autorisation de sortie de territoire délivrée par les autorités thaïes.
- Certificat sanitaire (laissez-passer mortuaire).

## Coûts estimés

| Poste de dépense | Coût estimé | Notes |
|---|---|---|
| Embaumement + cercueil | 40 000 – 80 000 THB | Selon prestataire<br>Selon destination |
| Transport aérien (fret) | 60 000 – 120 000 THB | Traductions, légalisations |
| Démarches administratives | 20 000 – 50 000 THB | Réception en France |
| Pompes funèbres France | 30 000 – 50 000 THB | |
| TOTAL ESTIMÉ | 150 000 – 300 000 THB<br>(4 000 – 8 000 €) | |

**Assurance rapatriement : vérifiez AVANT tout voyage si votre contrat couvre le rapatriement de corps (April, Allianz, AXA).**
**Certaines assurances locales thaïes ne couvrent pas ce poste.**

*ประกันภัยส่งศพกลับประเทศ: ตรวจสอบก่อนเดินทางทุกครั้งว่ากรมธรรม์ของคุณครอบคลุมค่าใช้จ่ายในการส่งศพกลับประเทศหรือไม่ (เช่น บริษัทประกันภัย April, Allianz, AXA) กรมธรรม์ประกันภัยบางฉบับในประเทศไทยอาจไม่ครอบคลุมค่าใช้จ่ายนี้*

# Succession et Testament (Crucial pour l'Isan)

*มรดกและพินัยกรรม (สำคัญมากสำหรับอีสาน)*

La succession d'un Français décédé en Thaïlande relève de deux droits différents selon la localisation des biens.

| Biens en France | Biens en Thaïlande |
|---|---|
| Droit français applicable. Succession par les héritiers légaux français. Testament rédigé devant notaire en France reconnu. | Droit thaïlandais applicable. Un étranger ne peut pas posséder un terrain. Société ou usufruit possibles. |

**⚠ Protection de la compagne thaïlandaise : une compagne non mariée n'a AUCUN droit automatique sur la succession ni sur le logement. Sans testament, elle peut se retrouver sans rien.**

*คำแนะนำ: ควรทำพินัยกรรมต่อหน้าเจ้าหน้าที่ของรัฐที่อำเภอ (ซึ่งหาได้ง่ายในภาคอีสาน) หรือต่อหน้าทนายความ ระบุทรัพย์สินในประเทศไทยและในฝรั่งเศสแยกกัน*

## Testament recommandé

Rédigez un testament devant un officier public à l'Amphoe local (très accessible en Isan) ou devant notaire. Précisez les biens en Thaïlande ET en France séparément.

*คำแนะนำ: ควรทำพินัยกรรมต่อหน้าเจ้าหน้าที่ของรัฐที่อำเภอ (ซึ่งหาได้ง่ายในภาคอีสาน) หรือต่อหน้าทนายความ ระบุทรัพย์สินในประเทศไทยและในฝรั่งเศสแยกกัน*

# Conflits et Médiation

*ความขัดแย้งและการไกล่เกลี่ย*

Les situations de conflit entre la famille française et la famille / compagne thaïlandaise sont fréquentes. Les associations jouent un rôle essentiel de médiateur.

## Tensions fréquentes

- Désaccord sur le type d'obsèques (crémation rapide vs. Rapatriement).
- Accès aux biens et documents du défunt.
- Incompréhension linguistique et culturelle.
- Conflits sur la garde des enfants métis.

## Rôle des Associations

Les associations (AFBT,Terres d'Isan et de France, etc.) servent de tiers de confiance. Elles peuvent :

- Traduire et expliquer les volontés du défunt aux deux familles.
- Accompagner lors des démarches administratives.
- Orienter vers des prestataires de confiance.
- Intervenir en médiateur neutre entre les parties.

**En cas de conflit grave, ne prenez aucune décision irréversible (crémation, signature) sans avoir consulté une association ou un avocat. Un avocat thaïlandais peut intervenir en urgence.**

*ในกรณีที่เกิดความขัดแย้งร้ายแรง ห้ามตัดสินใจใดๆ ที่แก้ไขไม่ได้ (เช่น การเผาศพ การลงนาม) โดยไม่ปรึกษาสมาคมหรือทนายความก่อน ทนายความชาวไทยสามารถเข้ามาช่วยเหลือได้อย่างเร่งด่วน*

# Aides Financières et Pièges à Éviter

*ความช่วยเหลือทางการเงินและข้อควรระวัง*

## Aides disponibles

- AFBT : peut fournir une aide d'urgence et orienter vers des fonds d'assistance.
- Consulat de France : peut avancer des fonds en cas d'indigence (remboursables).
- Assurances : vérifiez les clauses de rapatriement et les conditions d'activation.

### Pièges courants à éviter

| Piège | Comment l'éviter |
|---|---|
| Prestataire sans devis écrit | Toujours exiger un devis signé AVANT tout service. |
| Traducteur non agréé | Utiliser uniquement les traducteurs connus de l'ambassade. |
| Payer sans reçu officiel | Exiger un reçu officiel pour chaque paiement. |
| Signer sous pression | Prendre le temps de lire, faire traduire si besoin. |
| Assurance sans rapatriement | Vérifier les clauses avant le départ (April, Allianz, AXA). |

# Conclusion et Checklist Finale

*บทสรุปและรายการตรวจสอบ*

**« Anticiper pour protéger vos proches. » Prendre quelques heures aujourd'hui peut éviter des semaines de complications à votre famille demain.**

*กำเตรียมพร้อมวันนี้ช่วยปกป้องคนที่คุ่นรักในวันข้ำงหน้ำ*

## ✓ Checklist d'anticipation

- Inscrit au registre consulaire (Ambassade de France)
- Testament rédigé et signé devant officier public
- Assurance avec clause rapatriement vérifiée
- Copie du passeport déposée chez un proche de confiance
- Contacts utiles enregistrés dans le téléphone
- Compagne/famille informée des volontés funéraires
- Dossier de documents importants centralisé

## Contacts utiles

| Service | Contact |
|---|---|
| Police | 191 |
| Ambassade de France Bangkok | +66 2 657 5100 |
| Urgences consulaires (24h/24) | +66 2 657 5100 |
| AFBT | https://www.bienfaisancethailande.org/ |
| Terres d'Isan et de France (TIF) | https://terresisanfrance.com/ |
| MOFA Thaïlande | https://www.mfa.go.th/en |

## Écrivez vos notes...

*จดบันทึกของคุณไว้...*

N'hésitez pas à noter ici les informations importantes concernant votre situation familiale ou patrimoniale.

# Écrivez vos notes...

*จดบันทึกของคุณไว้...*

N'hésitez pas à noter ici les informations importantes concernant votre situation familiale ou patrimoniale.

# Maintenant, je sais...




Année : 1974
Paroles : Jean-Loup Dabadie

Quand j'étais gosse, haut comme trois pommes
J'parlais bien fort pour être un homme.
J'disais, JE SAIS...JE SAIS, JE SAIS, JE SAIS.
C'était l'début, c'était l'printemps.
Mais quand j'ai eu mes 18 ans
J'ai dit, JE SAIS, ça y est, cette fois JE SAIS.
Et aujourd'hui, les jours où je m'étourne,
J'regarde la terre où j'ai quand même fait les 100 pas
Et je n'sais toujours pas comment elle tourne !
Vers 25 ans, j'avais tout : l'amour, les roses, la vie, les sous.
Tiens oui l'amour ! Je n'avais fait tout le tour !
Et heureusement, comme les copains, j'avais pas mangé tout mon pain :
Au milieu de ma vie, j'ai encore appris.
Cque j'ai appris, ça tient en trois, quatre mots :
"Le jour où quelqu'un vous aime, il fait très beau,
J'peux pas mieux dire, il fait très beau !
C'est encore ce qui m'étonne dans la vie, moi suis à l'automne de ma vie.
On o'ublie tant de soirs de tristesse mais jamais un matin de tendresse !
Toute ma jeunesse, j'ai voulu dire JE SAIS.
Seulement, plus j'cherchais et puis moins j'savais.
Il y a 60 coups qui ont sonné à l'horloge.
J'suis encore à ma fenêtre, je regarde, et j'm'interroge ?
Maintenant JE SAIS, JE SAIS QU'on NE SAIT JAMAIS !
La vie, l'amour, l'argent, les amis et les roses.
On ne sait jamais le bruit ni la couleur des choses.
C'est tout céque JE SAIS ! Mais ça, J'ÉLE SAIS... !



# Terres d'Isan et de France

## Association culturelle et sociale franco-thaïlandaise

*Créer des liens - Partager les cultures - Agir ensemble*


https://terresisanfrance.com

Terres d'Isan et de France

admin@terresisanfrance.com

+66 (0)83 518 2171


Scannez-moi !

